

## Défavorisation matérielle et sociale du territoire de réseau local de services (RLS) de Thérèse-De Blainville, 2011

Ce document contient des outils sur l'indice local de défavorisation matérielle et sociale pour la population du territoire de RLS de Thérèse-De Blainville. Il peut être utile à ceux qui planifient et organisent des services à l'intérieur du territoire en prenant en considération la défavorisation<sup>1</sup>.

Le document présente dans un premier temps une introduction au concept de la défavorisation matérielle et sociale. Ensuite, se décline une série d'outils comprenant des cartes et des tableaux. Chacun des outils comporte une interprétation basée sur les résultats de l'indice. Cette interprétation, fondée sur une analyse statistique, aurait avantage à être validée et bonifiée par des connaissances réelles du terrain.

Les outils sont organisés en trois sections :

- 1) La défavorisation matérielle :
  - carte de la défavorisation matérielle
  - tableau de la répartition de la population selon les catégories de défavorisation matérielle
- 2) La défavorisation sociale :
  - carte de la défavorisation sociale
  - tableau de la répartition de la population selon les catégories de défavorisation sociale
- 3) La défavorisation matérielle et sociale combinée :
  - carte de la défavorisation matérielle et sociale
  - tableau de la répartition de la population selon les profils de défavorisation matérielle et sociale

<sup>1</sup> Une version de l'indice de défavorisation de la région des Laurentides est disponible sur le site Internet cité plus bas pour ceux qui ont besoin d'analyser la défavorisation dans une perspective régionale.

## QU'EST-CE QUE L'INDICE DE DÉFAVORISATION?

### Une mesure de type écologique

Elle ne réfère pas à la condition des individus, mais à celle de l'ensemble de la population d'un territoire donné.

### Une mesure relative

L'indice de défavorisation est calculé pour un territoire qui peut être un pays, une province, une région, un territoire de réseau local de services (RLS) ou une municipalité régionale de comté (MRC). Le niveau de défavorisation de chaque petit secteur se positionne par rapport à l'ensemble du territoire dont il fait partie. Ce n'est donc pas une mesure de la pauvreté. Les secteurs les plus défavorisés d'un territoire riche économiquement ne sont pas nécessairement pauvres.

### Une mesure par petit secteur géographique

L'indice se compose généralement de données compilées par **aires de diffusion** qui sont de petits secteurs de 400 à 700 habitants délimités pour le recensement de la population. La dimension géographique de l'aire de diffusion peut être très petite en milieu urbain et très vaste en milieu rural.

### Une mesure statistique qui intègre différents indicateurs

L'indice est calculé<sup>2</sup> à partir de six indicateurs répartis selon les deux dimensions :

- 1) la **dimension matérielle**, qui décrit les conditions économiques d'une communauté ou d'un voisinage;
- 2) la **dimension sociale**, qui illustre certaines caractéristiques des conditions sociales dans la population d'un territoire.

Ces deux dimensions peuvent être combinées afin de distinguer les territoires les plus défavorisés et ceux qui le sont le moins à la fois aux plans matériel et social.

Cet indice combiné vient alors documenter un niveau de vulnérabilité accru, la fragilité du réseau social étant susceptible d'entraîner des difficultés économiques, et vice-versa.

### Dimension matérielle

Proportion de personnes sans  
diplôme d'études secondaires

Revenu personnel moyen

Proportion de personnes  
occupant un emploi

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM), 2011

### Dimension sociale

Proportion de personnes  
séparées, divorcées ou veuves

Proportion de familles  
monoparentales

Proportion de personnes vivant  
seules

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011

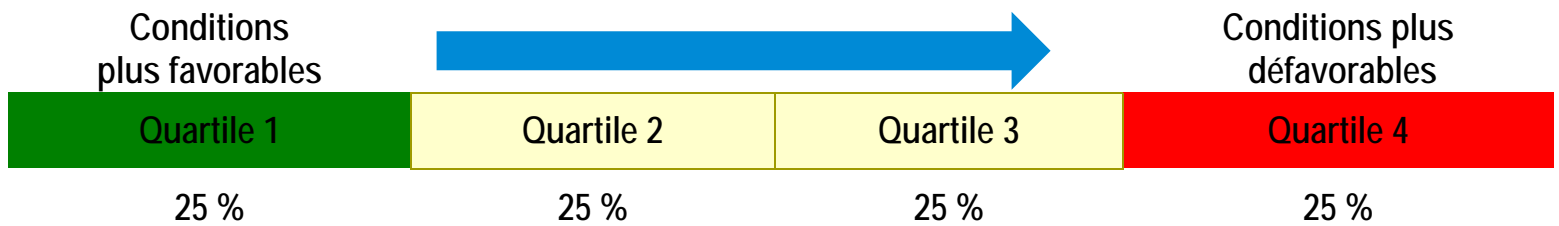
<sup>2</sup> Le calcul de l'indice a été produit par l'Institut national de santé publique.

## COMMENT COMPRENDRE LES RÉSULTATS DE L'INDICE?

Les secteurs sont classés du plus favorisé au plus défavorisé

Pour chaque dimension de l'indice local, les aires de diffusion sont classées de la plus favorisée à la plus défavorisée. Ensuite, elles sont regroupées en quatre groupes égaux comprenant 25 % de la population du territoire qu'on appelle des quartiles.

Trois niveaux de défavorisation sont définis pour chaque dimension de l'indice : le niveau le plus favorisé (quartile 1), le niveau moyen (quartiles 2 et 3), le niveau le plus défavorisé (quartile 4).



### Populations de référence

Ce classement des aires de diffusion par quartiles se fait par rapport à un territoire de référence plus vaste. Différentes versions de l'indice sont produites selon différents territoires de référence.

Le présent document réfère plus spécifiquement à l'indice local de défavorisation pour le territoire de Thérèse-De Blainville, afin de permettre la comparaison des municipalités à l'intérieur du territoire.

### Les dimensions matérielles et sociales de l'indice peuvent être combinées

En combinant les quartiles des deux dimensions de l'indice, on positionne la population selon cinq profils de défavorisation matérielle et sociale.

		Sociale Très favorisé → Très défavorisé				
Matérielle  Très favorisé  ↓  Très défavorisé		Q1	Q2	Q3	Q4	Total
	Q1	1	2	2	3	25 %
	Q2	2	2	2	3	25 %
	Q3	2	2	2	3	25 %
	Q4	4	4	4	5	25 %
Total	défavorisation sociale	25 %	25 %	25 %	25 %	100 %

**Profil 1** – Conditions matériellement et socialement plus favorables

**Profil 2** – Conditions moyennes matériellement et/ou socialement

**Profil 3** – Conditions socialement plus défavorables (mais pas matériellement)

**Profil 4** – Conditions matériellement plus défavorables (mais pas socialement)

**Profil 5** – Conditions matériellement et socialement plus défavorables

## LES FORCES ET LES LIMITES DE L'INDICE LOCAL DE DÉFAVORISATION



### Les forces

- ▶ Il donne une vision globale de la situation d'un territoire en combinant des indicateurs traduisant des dimensions matérielles et sociales.
- ▶ Il permet de comparer les écarts socioéconomiques entre des municipalités.
- ▶ Il aide à identifier les potentialités et les vulnérabilités de la population des municipalités.

### Les limites

- ▶ Moins représentatif de la réalité dans les endroits où l'on trouve une grande mixité sociale. Par exemple, en milieu rural, les aires de diffusion sont très vastes et la population peut être moins homogène. C'est pourquoi dans les municipalités comptant peu d'habitants la population se retrouve toute dans le même profil. Les données ne permettent pas d'observer les nuances dans le profil de ces municipalités.
- ▶ La densité de population n'est pas représentée sur les cartes de défavorisation. Par exemple, un secteur occupant une grande surface sur une carte ne contient pas nécessairement une population plus importante qu'un autre secteur plus petit. C'est pourquoi il faut faire attention en comparant les cartes de zones rurales et urbaines.
- ▶ N'étant pas une mesure basée sur les données individuelles, les nombres présentés dans les tableaux indiquent le nombre de personnes vivant dans les secteurs des différents niveaux de défavorisation. Des personnes habitant dans un secteur ne partagent pas nécessairement les mêmes caractéristiques que la moyenne du secteur.
- ▶ Les données sur la défavorisation matérielle proviennent de questionnaires complétés par les répondants sur une base volontaire lors de l'enquête nationale sur les ménages (ENM) en 2011. Certains secteurs comportent un taux global de non-réponse plus élevé pouvant augmenter le risque de biais sur l'estimation. L'indice de défavorisation de 2011 est plus fiable au niveau national, provincial ou régional qu'à des échelles plus fines. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'indice à une échelle locale, les risques d'erreur de classification sont alors plus élevés.

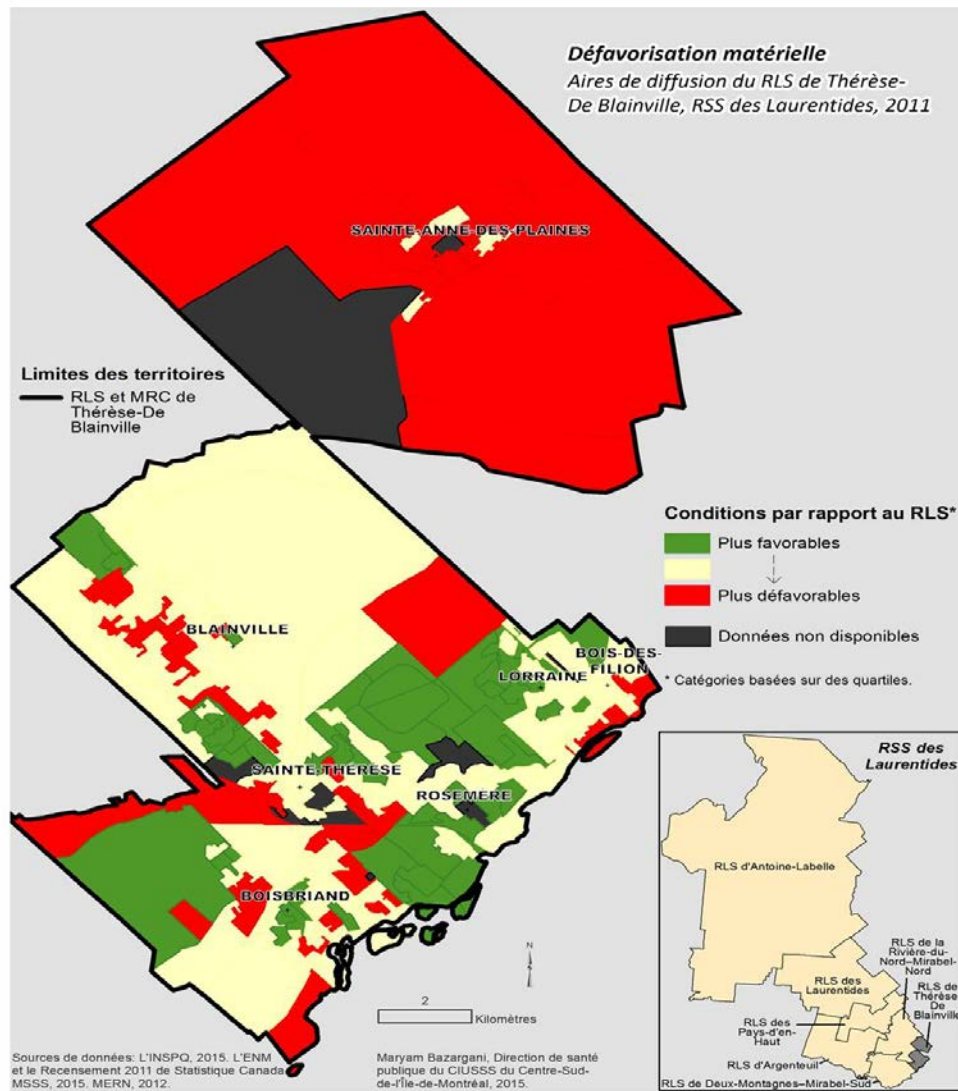
## UTILITÉ DES OUTILS

- ▶ Les cartes et les tableaux permettent d'avoir une connaissance du profil économique et social du territoire.
- ▶ Une cartographie des niveaux de défavorisation par aires de diffusion peut contribuer à localiser les secteurs les plus défavorisés par rapport aux autres. On facilite ainsi la prise en compte dans la planification d'enjeux comme l'accessibilité des services pour les populations les plus vulnérables, la priorisation de milieux d'intervention ou l'allocation de ressources.
- ▶ Les tableaux permettent de caractériser le profil économique et social des municipalités par rapport à la région. Il est ainsi possible de comparer le profil des municipalités du territoire de RLS.
- ▶ Ces informations seraient notamment susceptibles d'aider à la prise de décisions concernant la planification de la distribution de services dans le territoire de RLS et le déploiement de services de proximité. Elles pourraient aussi servir à pondérer des choix d'optimisation pour tenir compte des populations plus vulnérables.

Carte de la DÉFAVORISATION MATÉRIELLE, territoire de réseau local de services (RLS) de Thérèse-De Blainville, 2011

Description :

La carte présente la version locale de l'indice de défavorisation matérielle répartie en trois catégories, allant de la plus favorable à la plus défavorable.



Constats :

- ▶ Les secteurs les plus défavorisés sur le plan matériel sont dispersés géographiquement dans le territoire.
- ▶ On retrouve des secteurs ayant des conditions matérielles plus défavorables (rouge) dans les municipalités de Sainte-Anne-des-Plaines, Blainville, Sainte-Thérèse, Boisbriand et Bois-des-Filion.

## Répartition de la population selon les niveaux de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE, territoire de réseau local de services (RLS) de Thérèse-De Blainville, 2011

### Description :

Le tableau présente la répartition de la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon quatre niveaux de la version locale de l'indice défavorisation matérielle allant du niveau le plus favorisé (quartile 1) au plus défavorisé (quartile 4). Il quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacune des catégories.

	Conditions plus favorables		----->				Population avec indice <sup>1</sup>	Population totale
	Quartile 1		Quartiles 2 et 3		Quartile 4			
	N	%	N	%	N	%		
<b>RLS de Thérèse-De Blainville</b>	36 600	25,0	72 700	49,6	37 200	25,4	146 500	154 100
Boisbriand	4 900	18,4	13 100	49,4	8 600	32,2	26 600	26 800
Sainte-Thérèse	5 400	24,2	9 600	42,7	7 400	33,1	22 400	26 000
Blainville	12 200	23,1	31 400	59,7	9 000	17,1	52 600	53 500
Rosemère	7 600	55,5	6 100	44,5	0	0,0	13 800	14 300
Lorraine	5 700	59,7	3 800	40,3	0	0,0	9 500	9 500
Bois-des-Filion	900	9,4	6 100	66,3	2 200	24,4	9 200	9 500
Sainte-Anne-des-Plaines	0	0,0	2 600	20,4	10 000	79,6	12 500	14 500

<sup>1</sup> La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement et les pénitenciers, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM) 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

**Des municipalités plus défavorisées matériellement**

- ▶ Les municipalités de Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Thérèse et Boisbriand ont une proportion de personnes vivant dans un secteur parmi les plus défavorisés matériellement (quartile 4) qui dépasse la moyenne du territoire.

**La répartition de la défavorisation matérielle parmi la population de chacune des municipalités**

- ▶ Plus des trois quarts de la population de Sainte-Anne-des-Plaines habitent des secteurs plus défavorisés matériellement (quartile 4), les autres résident dans des secteurs aux conditions moyennes (quartiles 2 et 3).
- ▶ Bois-des-Filion et Blainville ont des proportions supérieures à la moyenne du territoire de leur population résidant dans des secteurs de conditions matérielles moyennes (quartiles 2 et 3).
- ▶ La majorité de la population de Rosemère et de Lorraine habite des secteurs ayant les conditions matérielles parmi les plus favorables du territoire (quartile 1), une autre partie réside dans des secteurs ayant des conditions moyennes (quartiles 2 et 3).

**La défavorisation matérielle en nombre de personnes**

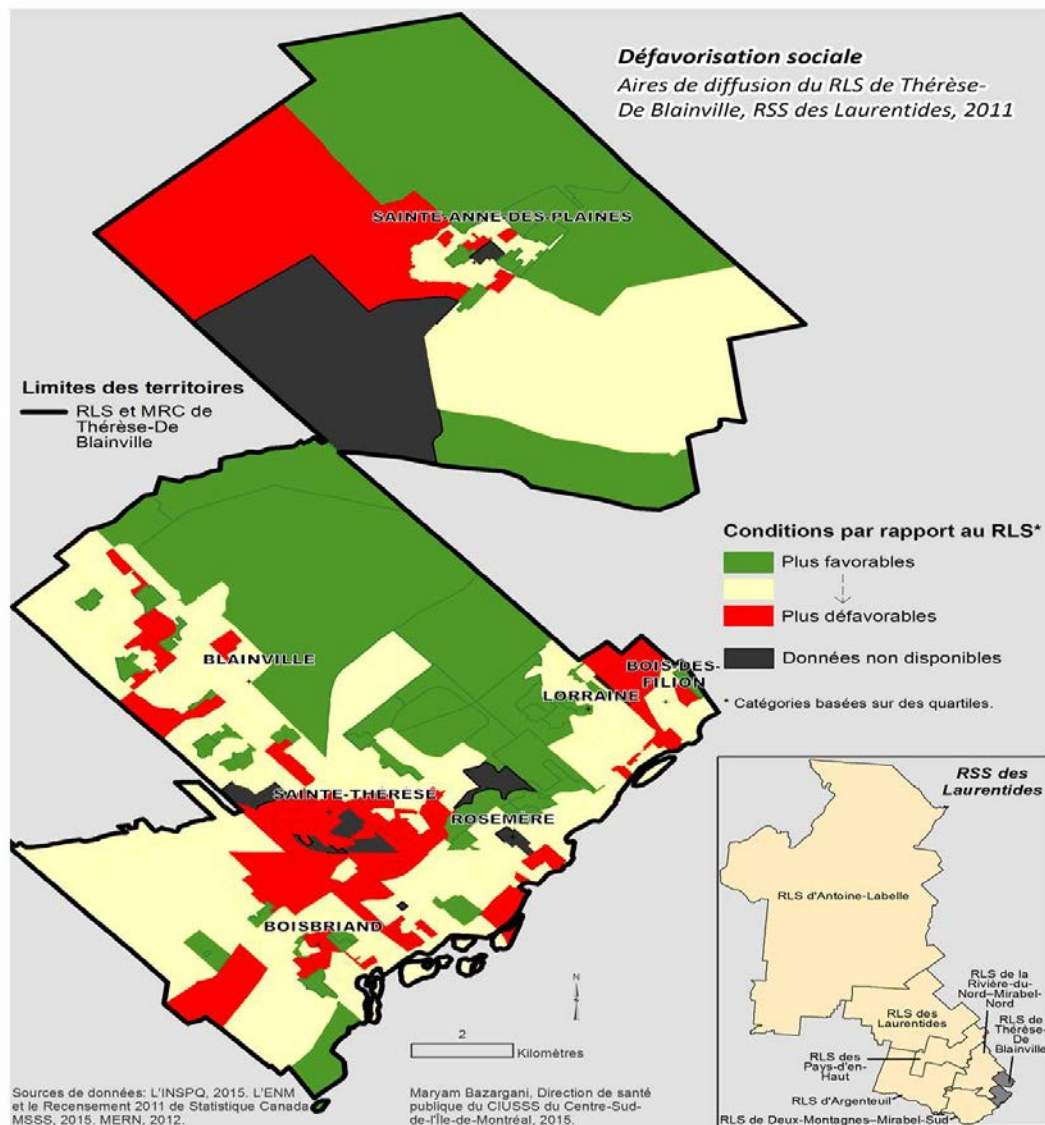
- ▶ Environ 37 200 personnes vivent dans les secteurs les plus défavorisés du territoire (quartile 4).



Carte de la DÉFAVORISATION SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) de Thérèse-De Blainville, 2011

Description :

La carte présente la version locale de l'indice de défavorisation sociale répartie en trois catégories, allant de la plus favorable à la plus défavorable.



Constats :

- Les secteurs les plus défavorisés sur le plan social sont dispersés géographiquement dans le territoire.
- On retrouve des secteurs ayant des conditions matérielles plus défavorables (rouge) dans les municipalités de Sainte-Anne-des-Plaines, Blainville, Sainte-Thérèse, Boisbriand, Bois-des-Filion et Rosemère.



## Répartition de la population selon les niveaux de DÉFAVORISATION SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) de Thérèse-De Blainville, 2011

### Description :

Le tableau présente la répartition de la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon quatre niveaux de la version locale de l'indice défavorisation sociale allant du niveau le plus favorisé (quartile 1) au plus défavorisé (quartile 4). Il quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacune des catégories.

	Conditions plus favorables		----->				Population avec indice <sup>1</sup>	Population totale
	Quartile 1		Quartiles 2 et 3		Quartile 4			
	N	%	N	%	N	%		
<b>RLS de Thérèse-De Blainville</b>	36 500	24,9	73 200	50,0	36 900	25,2	146 500	154 100
Boisbriand	5 500	20,9	13 900	52,5	7 100	26,7	26 600	26 800
Sainte-Thérèse	1 300	6,0	7 000	31,2	14 100	62,8	22 400	26 000
Blainville	15 800	30,1	29 600	56,3	7 200	13,6	52 600	53 500
Rosemère	5 300	38,3	7 400	53,9	1 100	7,8	13 800	14 300
Lorraine	3 700	39,4	5 700	60,6	0	0,0	9 500	9 500
Bois-des-Filion	500	5,9	3 500	37,7	5 200	56,4	9 200	9 500
Sainte-Anne-des-Plaines	4 200	33,4	6 000	48,2	2 300	18,4	12 500	14 500

<sup>1</sup> La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement et les pénitenciers, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

**Des municipalités plus défavorisées socialement**

- Les municipalités de Sainte-Thérèse et de Bois-des-Filion ont des proportions de personnes vivant dans un secteur parmi les plus défavorisés socialement (quartile 4) qui dépassent largement la moyenne du territoire.

**La répartition de la défavorisation sociale parmi la population de chacune des municipalités du territoire de Thérèse-De Blainville**

- La population de Boisbriand se répartit entre les trois catégories de façon semblable à celle du territoire.
- Les municipalités de Blainville, Rosemère et Lorraine ont des proportions supérieures à la moyenne du territoire à la fois de leur population vivant dans des secteurs de conditions moyennes (quartiles 2 et 3) et de résidents de secteurs ayant les conditions les plus favorables (quartile 1).
- Sainte-Anne-des-Plaines a aussi une proportion plus forte que le territoire de personnes habitant des secteurs ayant les conditions les plus favorables socialement (quartile 1).

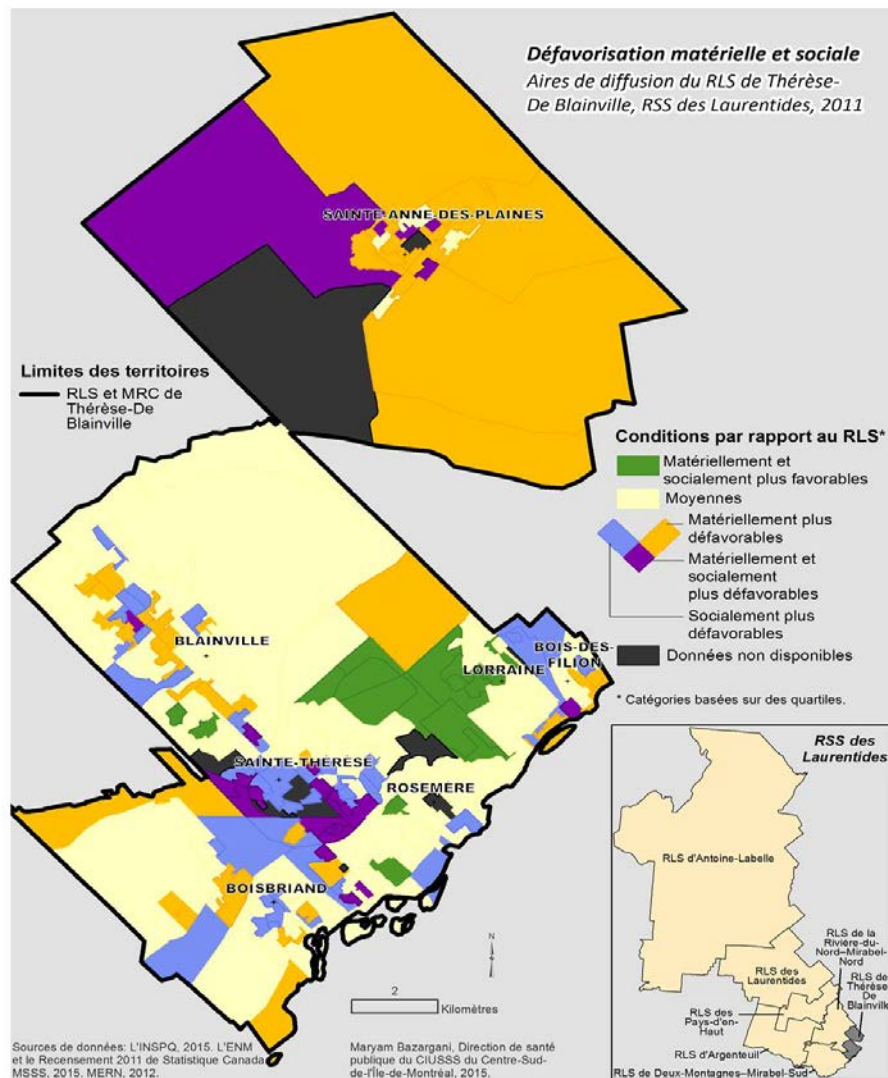
**La défavorisation sociale en nombre de personnes**

- La population du territoire de Thérèse-De Blainville vivant dans des secteurs ayant des conditions sociales plus défavorables représente environ 36 900 personnes.
- Le plus grand nombre de personnes habitant les secteurs les plus défavorisés socialement réside dans Sainte-Thérèse, soit plus de 14 100 personnes

Carte de la DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) de Thérèse-De Blainville, 2011

Description :

La carte présente la répartition de la défavorisation matérielle et sociale en cinq profils.



Constats :

- Les secteurs les plus défavorisés à la fois sur le plan matériel et social (violet) sont dispersés géographiquement dans le territoire. Ils se trouvent à Sainte-Anne-des-Plaines, Blainville, Sainte-Thérèse, Boisbriand et Bois-des-Filion.
- Les secteurs où les conditions sont matériellement plus défavorables seulement (jaune foncé) représentent une partie importante de la population de Sainte-Anne-des-Plaines. On les retrouve aussi à Blainville, Sainte-Thérèse, Boisbriand et Bois-des-Filion.
- Environ la moitié de la population de Bois-des-Filion vit dans des secteurs où les conditions sont socialement plus défavorables seulement (bleu). Ces secteurs sont aussi présents à Blainville, Sainte-Thérèse, Boisbriand et Rosemère.

## Répartition de la population selon les profils de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) de Thérèse-De Blainville, 2011

### Description :

Le tableau combine les dimensions matérielles et sociales de la défavorisation. Il répartit la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon les cinq profils de défavorisation. Le tableau quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacun des profils.

	Profil 1		Profil 2		Profil 3		Profil 4		Profil 5		Population couverte par l'indice <sup>1</sup>
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes matériellement Et socialement		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
<b>RLS de Thérèse-De Blainville</b>	13 300	9,1	71 300	48,7	24 700	16,9	25 100	17,1	12 100	8,3	146 500
Boisbriand	0	0,0	12 700	47,6	5 400	20,1	6 800	25,7	1 700	6,5	26 600
Sainte-Thérèse	900	4,0	6 600	29,5	7 500	33,4	800	3,7	6 600	29,5	22 400
Blainville	5 600	10,6	31 900	60,7	6 100	11,6	7 900	15,1	1 100	2,0	52 600
Rosemère	3 000	22,1	9 600	70,1	1 100	7,8	0	0,0	0	0,0	13 800
Lorraine	3 700	39,4	5 700	60,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	9 500
Bois-des-Filion	0	0,0	2 200	23,8	4 800	51,9	1 800	19,8	400	4,5	9 200
Sainte-Anne-des-Plaines	0	0,0	2 600	20,4	0	0,0	7 700	61,2	2 300	18,4	12 500

<sup>1</sup> La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement et des pénitenciers, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011 et Enquête nationale sur les ménages (ENM) 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

**La répartition de la défavorisation matérielle et sociale combinée parmi la population de chacune des municipalités du RLS de Thérèse-De Blainville**

- ▶ Sainte-Thérèse présente des proportions supérieures à la moyenne du territoire à la fois d'habitants de secteurs aux conditions matériellement et socialement plus défavorables (profil 5) et d'habitants de secteurs aux conditions socialement plus défavorables seulement (profil 3).
- ▶ Sainte-Anne-des-Plaines a des proportions supérieures au territoire à la fois d'habitants de secteurs aux conditions matériellement et socialement plus défavorables (profil 5) et d'habitants de secteurs aux conditions matériellement plus défavorables seulement (profil 4).
- ▶ Les populations de Bois-des-Filion et de Boisbriand se retrouvent en plus grande proportion que l'ensemble du territoire dans les secteurs matériellement plus défavorables seulement (profil 4) et dans ceux socialement plus défavorables seulement (profil 3).
- ▶ Les populations de Blainville, Rosemère et Lorraine habitent en plus forte proportion que l'ensemble du territoire dans des secteurs dont les conditions sont moyennes matériellement et socialement (profil 2) et plus favorables matériellement et socialement (profil 1).

**La défavorisation combinée en nombre de personnes**

- ▶ Environ 12 100 personnes habitent les secteurs les plus défavorisés à la fois matériellement et socialement du territoire de Thérèse-De Blainville ce qui représente environ 8 % de la population.
- ▶ Plus de la moitié de ces personnes habitent Sainte-Thérèse.

**RÉFÉRENCES**

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL (2008). Regard sur la défavorisation à Montréal, Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

FRANCK, John et Sally HAW (2011). « Best Practices Guidelines for Monitoring Socioeconomic Inequalities in Health Status: Lessons from Scotland », dans *The Milkbank Quarterly*, vol. 89, no. 4, pp. 658-693.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL, Caroline ALIX et Maude LANDRY (2013). *Une stratégie et des indicateurs pour la surveillance des inégalités sociales de santé au Québec*, Institut national de santé publique, Gouvernement du Québec.